

de 2,500,000 volumes et brochures; 91 bibliothèques appartenant aux gouvernements provinciaux et ayant un stock global de plus de deux millions; et 154 bibliothèques privées commerciales, professionnelles et techniques où se trouvent 1,500,000 volumes. Ces bibliothèques spéciales comptaient plus de 1,000 employés de plein temps en 1956-1957.

**Bibliothécaires professionnels.**—Le Canada possède cinq écoles de bibliothéconomie (universités de Montréal, McGill, d'Ottawa, de Toronto et de la Colombie-Britannique) qui confèrent le grade de bachelier en bibliothéconomie après une année de spécialisation. En 1962, 201 personnes ont reçu ce diplôme et sont venues grossir le nombre des bibliothécaires professionnels (au-delà de 2,000) embauchés dans tous les genres de bibliothèques au Canada. Le traitement initial médian a été de \$4,800 pour les diplômés de 1962.

### 3.—Traitements médians des bibliothécaires professionnels, 1960-1961

Poste	Bibliothèques publiques, centres de plus de 10,000 habitants	Bibliothèques publiques régionales et coopératives	Services provinciaux de bibliothèque	Bibliothèques universitaires et collégiales <sup>1</sup>	Total, bibliothécaires professionnels
	\$	\$	\$	\$	\$
Bibliothécaire en chef.....	6,832	5,125	6,333	8,167	128
Adjoint du bibliothécaire en chef.....	6,999	—	—	7,600	32
Chef de division, de service ou de succursale.....	6,336	4,833	6,350	6,265	192
Bibliothécaire.....	5,129	3,975	5,107	4,884	667

<sup>1</sup> Chiffres de 1961-1962.

## PARTIE III.—RECHERCHES SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES

### Section 1.—Le Conseil national de recherches\*

**Historique et organisation.**—L'organisation de la recherche à l'échelon national, au Canada, remonte à 1916, année de la création par le gouvernement canadien du Conseil consultatif honoraire de la recherche scientifique et industrielle que l'on désigne ordinairement sous le nom de «Conseil national de recherches». Le Conseil a pris, dès le début, des dispositions pour diriger et coordonner les travaux de recherches, organiser des études en collaboration, assurer la formation post-universitaire des chercheurs et favoriser la poursuite des travaux de recherches au moyen de subventions aux professeurs des universités. Cette activité, en vue de favoriser et de stimuler les travaux de recherches, a constitué le travail de base du Conseil de l'année 1916 à l'année 1924.

Dès 1918, on s'était proposé de créer un institut central de recherches, qui serait chargé de faire des recherches dans le domaine des sciences pures relativement aux normes de mesures de qualité et de composition des matières, ainsi que dans le domaine des sciences appliquées aux industries canadiennes. Une commission spéciale du Parlement a appuyé la proposition et, en 1924, on revisait la loi sur le Conseil de recherches de façon à y incorporer des laboratoires de recherches nationaux. On a aménagé des locaux temporaires, et les travaux de recherches sur les calcaires magnésiens réfractaires pour les fours sidérurgiques ont obtenu un tel succès qu'on a décidé de rétablir sur une vaste échelle une industrie de guerre qui avait été créée au cours de la Première Guerre mondiale. A la suite de cette réussite, le gouvernement a affecté, en 1929-1930, des fonds en vue de l'installation de nouveaux laboratoires.

L'immeuble du Conseil national de recherches, rue Sussex, à Ottawa, a été inauguré en 1932; en 1939, on a entrepris la construction de l'immeuble de l'aérodynamique sur un emplacement de 130 acres, situé en bordure du Chemin de Montréal, juste à l'est de la ville.

\* Rédigé par R. A. Lay, Bureau des relations extérieures, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa.